

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2013

Publication : 05/10/2013



Conseil Général



Haut-Rhin

ARRÊTÉ

Le Chef de Service

*Nathalie*  
Nathalie MAILLOT

ARS n° 2013/1054

CG n° 2013 00382

du 23/9/13

portant autorisation d'un pôle d'activité et de soins  
adaptés (PASA) de 14 places au sein de  
l'établissement d'hébergement pour personnes  
âgées dépendantes (EHPAD) public "Les magnolias"  
à Wintzenheim,

LE DIRECTEUR GENERAL  
DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
D'ALSACE,

LE PRESIDENT DU CONSEIL  
GENERAL DU HAUT-RHIN,

- VU le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 313-1 et suivants, D. 313-2, D. 313-7-2, D. 313-11 et suivants, R. 313-7 et suivants relatifs à l'autorisation et à l'agrément des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- VU le Plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012, et notamment la mesure 16 portant sur la création ou identification, au sein des EHPAD, d'unités adaptées pour les patients souffrant de troubles comportementaux ;
- VU la circulaire n° DGAS/DSS/DHOS/2009/195 du 6 juillet 2009 relative à la mise en œuvre du volet médico-social du Plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 et notamment le cahier des charges PASA-UHR annexé ;
- VU l'instruction interministérielle N° DGAS/2C/DHOS/DSS/2010/06 du 7 janvier 2010 relative à l'application du volet médico-social du Plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 ;
- VU la circulaire interministérielle n° DGCS / SD3A / DGOS / SDR / 2011 / 362 du 19 septembre 2011 relative à la mesure 16 du Plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 et notamment son annexe 2 ;

- VU** l'arrêté ARS N° 2012/401-CG N° 2012-00373 du 2 juillet 2012, autorisant la capacité de l'EHPAD "Les magnolias" à Wintzenheim à hauteur de 84 lits pour personnes âgées dépendantes ;
- VU** la décision de labellisation d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 14 places à l'EHPAD "Les magnolias" à Wintzenheim en date du 31 août 2012, précisant l'obligation d'une visite de confirmation de labellisation en vue de l'autorisation définitive de fonctionnement du PASA ;
- VU** le compte-rendu de la visite de confirmation de labellisation en date du 16 avril 2013 ;

**CONSIDERANT que**

- la visite de confirmation de labellisation conclue à un avis favorable au fonctionnement de ce PASA ;

**ARRETEMENT**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

L'EHPAD public "Les magnolias" à Wintzenheim est autorisé à faire fonctionner un PASA d'une capacité de 14 places, sans extension de la capacité totale autorisée.

**ARTICLE 2 :**

Les caractéristiques de l'établissement sont répertoriées dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux selon l'annexe jointe.

**ARTICLE 3 :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté devra être porté devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les personnes concernées, à compter de sa notification.

**ARTICLE 4 :**

M. le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Alsace et M. le Directeur général des services du département du Haut-Rhin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame la Directrice de l'EHPAD "Les magnolias" à Wintzenheim et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Alsace et au bulletin d'information officiel du Département du Haut-Rhin.

Par délégation  
Le Directeur de l'offre de soins  
et de l'offre médico-sociale  
Le Directeur général  
de l'ARS Alsace

Nathalie RICAUD

Laurent Habert

Fait en deux exemplaires originaux

Le Président du Conseil Général  
du Haut-Rhin

Charles Buttner

Annexe de l'arrêté ARS n° 2013/054 - CG du Haut-Rhin n° 2013-00382  
en date du 23/9/13

Caractéristiques FINESS de l'EHPAD "Les magnolias" à Wintzenheim  
1 rue Clémenceau  
68920 WINTZENHEIM

- Numéro d'identité de l'établissement :	680002144	
- Numéro d'entité juridique :	680001450	
- Code catégorie d'établissement :	200	
- Code discipline d'équipement :	924	Accueil en maison de retraite
- Code mode de fonctionnement :	11	Hébergement complet
- Code type clientèle :	711	Personnes âgées dépendantes
- Capacité autorisée :	84	
	<i>DONT</i>	
- Code discipline d'équipement :	961	<i>Pôle d'activité et de soins adaptés</i>
- Code mode de fonctionnement :	21	<i>Accueil de jour</i>
- Code type clientèle :	436	<i>Personnes Alzheimer ou maladies apparentées</i>
- Capacité	14	